



MS-COSM | 2022-2023

## Master de spécialisation en Dermopharmacie et cosmétologie

Le programme 2022-2023 est susceptible d'être modifié. Celui-ci est donné à titre indicatif.

### Mnémonique du programme

MS-COSM

### Type d'études

Master spécialisé

### Langue de l'enseignement

français

### Horaire

journée

### Catégorie / thématique

Santé / Sciences biomédicales et pharmaceutiques

### Campus

Autre campus et Plaine

### Stage

oui

affinés afin s'assurer confort et sécurité. De nouveaux critères d'efficacité se sont développés : liés à la protection des animaux et à l'engouement des substances naturelles.

Aujourd'hui, l'industrie cosmétique européenne est un leader mondial représentant le tiers du marché global des produits cosmétiques.

L'industrie cosmétique en Belgique se compose de distributeurs et de producteurs. A côté des multinationales qui disposent de services de recherche et développement et de marketing parfois au niveau européen, on trouve de très nombreux laboratoires de taille moyenne (PME) ou petite (TME).

Le secteur des produits cosmétiques et d'hygiène est encadré par une réglementation stricte et complexe. Dans ce contexte, et afin de pouvoir répondre à toutes les exigences spécifiques du secteur, il est proposé d'initier un nouveau programme multidisciplinaire de Master de spécialisation très pointu et de haut niveau scientifique conçu et mis en œuvre avec l'aide de spécialistes du monde académique des deux institutions (dermatologues, microbiologistes, toxicologues, analystes et spécialistes en formulation), en intime collaboration avec des nombreux spécialistes du domaine en provenance du monde industriel ou d'institutions de réglementation. De plus, l'organisation de stages en entreprise, dans des laboratoires de recherche cosmétique ou dans des institutions ou associations professionnelles liées à ce secteur, permettra la mise en pratique des connaissances spécifiques acquises par les étudiants durant cette formation. Cette formation qui sera en accord avec les nouvelles exigences européennes et internationales aura pour objectif de former des scientifiques rigoureux, capables de concevoir et fabriquer des formes cosmétiques, de contrôler les matières premières utilisées pour fabriquer ces formes, de vérifier la qualité des produits finis, d'évaluer leur sécurité pour la santé humaine et pour l'environnement, de respecter les exigences réglementaires en vigueur et d'approcher les aspects de marketing spécifiques.

## Remarque

Le jury attire l'attention des candidats qu'une excellente maîtrise du français est indispensable à la bonne réussite de ce programme (niveau C1 recommandé).

## Objectif des études

Les cosmétiques sont omniprésents dans la vie quotidienne et ont existé de tous temps. Les produits cosmétiques présentent un rôle sociétal important car ils se sont imposés au sein de la société moderne en tant que produits ubiquitaires de grande consommation qui participent à l'hygiène, au bien-être et à l'estime de soi. La gamme des produits cosmétiques modernes englobe à la fois les produits quotidiens d'hygiène et les produits de beauté de luxe. Les produits cosmétiques ont connu une évolution considérable dans leur nature, leur composition, leur présentation et leurs fonctions. Les critères de qualité se sont

## Les + de la formation

Le Master de spécialisation bénéficie de l'appui de nombreux collaborateurs extérieurs, spécialistes issus des industries

cosmétiques, chimiques et pharmaceutiques : des institutions telles que Cosmetics Europe (organisme européen représentant les entreprises cosmétiques), DETIC (Association belgo-luxembourgeoise des producteurs et distributeurs de savons, cosmétiques, détergents, colles et mastics), la SRBCC (Société Royale Belge des Chimistes Cosmétologues), des entreprises internationales telles que Dow Corning, Lubrizol, Estée Lauder, Galderma Belgilux, etc., des laboratoires tels que le Laboratoire de Technologie Cellulaire et Moléculaire (Hôpital militaire Reine Astrid, Centre des grands brûlés), le Laboratoire Labceti (Faculté de Médecine de l'Université de Namur) et le SPF Santé, des entreprises multinationales (Estée Lauder, Dow Corning, L'Oreal), des organismes de régulation ou professionnels (Cosmetics Europe, DETIC), des PME ou TME dans le secteur cosmétique. Les étudiants bénéficieront également de ressources importantes en dermatologie clinique, en dermato-pathologie et d'une bonne expertise en formulation.

La somme des expertises à l'ULB et à l'ULg permettra d'assurer une excellente formation dans ce domaine au niveau du Master de spécialisation, à ce jour unique en Belgique.

## Méthodes d'enseignement

Enseignements théoriques en auditoriums mais aussi exercices, laboratoires, séminaires, travaux pratiques, etc.

## Stage

Un stage de 4 mois, lié au mémoire, prend place de février à mai. Il peut éventuellement avoir lieu à l'étranger.

## Débouchés

Les compétences spécifiques acquises durant les études, en complément à celles acquises durant les années de bachelier et de master (pharmacien, médecin, toxicologue, chimiste, biologiste,

etc.), permettront aux titulaires du Master de spécialisation d'exercer une activité voire d'assurer le rôle de « personne responsable » :

- dans les laboratoires de recherche et développement des industries cosmétiques, des industries chimiques fabriquant des matières premières pour la cosmétologie (R&D, production ou analyse, préparation des dossiers d'enregistrement, évaluation de l'efficacité ou de la toxicité, dossier de mise sur le marché, marketing, etc.) ;
- dans les PME qui conçoivent et commercialisent des produits cosmétiques et doivent évaluer leur sécurité ;
- dans tout autre type d'entreprise impliquée dans des domaines proches (détergents, biocides, parapharmaceutiques, etc.) ;
- dans les organismes de réglementation et les organisations professionnelles (au niveau national et européen) ;
- dans les secteurs de l'information, de la communication et du marketing.

### Contacts

✉ [ms.dermo.cosmeto.pharma@ulb.be](mailto:ms.dermo.cosmeto.pharma@ulb.be)

☎ +32(0)2/650.52.52

🌐 <https://pharmacie.ulb.be/>

### Président du jury

Karim AMIGHI

### Secrétaires du jury









Géraldine PIEL et Caroline STEVIGNY

# Master de spécialisation en Dermopharmacie et cosmétologie

Le programme se déroule sur une année académique et se divise en deux périodes. La première période est consacrée à des cours théoriques, des séminaires et des séances de travaux pratiques se répartissant en 7 modules (1 à 7), et ce y compris l'éventuel module complémentaire de mise à niveau qui sera proposé par le Jury d'admission à certains étudiants en fonction de leur bagage académique. Le volume horaire de cette période (module complémentaire compris) s'élève à 450 heures (45 crédits) : l'ULg prendra en charge approximativement un tiers, soit 160 heures (16 crédits) et l'ULB deux tiers, soit 290 heures (29 crédits). La deuxième période consiste en un travail personnel (20 crédits) que l'étudiant préparera au cours d'un stage de 4 mois (équivalent à 200 heures de cours théoriques) effectué dans un ou dans plusieurs départements d'une industrie ou d'une entreprise cosmétique de taille moyenne, ou dans un laboratoire de recherche universitaire. Le stage pourra également se dérouler dans une institution de réglementation ou auprès d'associations professionnelles actives dans le secteur cosmétique. Les lieux de stage seront proposés et approuvés par le Comité de Gestion du programme et les maîtres de stages agréés auprès de l'institution référente, l'ULB. L'étudiant rédigera son mémoire de fin d'études et le défendra devant un Jury composé du maître de stage et de trois lecteurs (au moins un lecteur par université partenaire). Chaque unité d'enseignement (cours, séminaire ou travaux pratiques) sera dispensée par des enseignants et des collaborateurs scientifiques issus d'une université, d'une industrie (ou PME ou TME) cosmétique, ou d'une institution de réglementation ou d'associations professionnelle actives dans le secteur cosmétique.

## Année unique | MS-COSM

### Cours obligatoires

- BIOL-J650** [Unité d'enseignement 1 : Biologie de la peau et des muqueuses et dermatologie clinique](#) | Véronique FONTAINE (Coordonnateur)  
 10 crédits [cours magistral: 70h, séminaires: 30h]  premier quadrimestre  Français
- > Histologie et physiologie de la peau et des muqueuses (Cours magistral:20h, Séminaires:10h)
  - > Microbiologie cutanée, immunologie de la peau et des muqueuses, allergologie (Cours magistral:20h)
  - > Dermatologie clinique (Cours magistral:20h, Séminaires:10h)
  - > Prise en charge de pathologies cutanées spécifiques (Cours magistral:10h, Séminaires:10h)
- MEMO-J650** [Unité d'enseignement 6 : Stage \(4 mois\) et mémoire de fin d'études](#) | Karim AMIGHI (Coordonnateur)  
 20 crédits [mfe/tfe: 200h]  deuxième quadrimestre  Français
- PHAR-J650** [Unité d'enseignement 2 : Technologie des formes cosmétiques](#) | Karim AMIGHI (Coordonnateur), Véronique FONTAINE et Jonathan GOOLE  
 10 crédits [cours magistral: 65h, travaux pratiques: 35h]  1e et 2e quadrimestre  Français
- > Technologie spéciale - Partim A: Produits d'hygiène: body care et Oral care (Cours magistral:10h, Travaux pratiques:5h)
  - > Technologie spéciale - Partim B: Produits de soins: Cosmétique blanche (Cours magistral:10h, Travaux pratiques:5h)
  - > Technologie spéciale - Partim C: Produits de maquillages: Cosmétique décorative (Cours magistral:10h, Travaux pratiques:5h)
  - > Technologie spéciale - Partim D: Produits de coloration capillaire (Cours magistral:10h, Travaux pratiques:5h)
  - > Technologie spéciale : Partim E: Produits solaires (Cours magistral: 10h, Travaux pratiques:5h)
  - > Technologie spéciale - Partim F: Aérosols (Cours magistral:5h)
  - > Microbiologie industrielle (Cours magistral:10h, Travaux pratiques:10h)
- PHAR-J651** [Unité d'enseignement 3 : Connaissances des matières premières et méthodes de contrôle](#) | Caroline STEVIGNY (Coordonnateur) et Hélène MAVAR  
 10 crédits [cours magistral: 95h, travaux pratiques: 10h]  premier quadrimestre  Français
- > Connaissance des ingrédients - Partim A: Corps-gras (Cours magistral:10h)
  - > Connaissance des ingrédients - Partim B: Surfactants (Cours magistral:10h)
  - > Connaissance des ingrédients - Partim C: Silicones (Cours magistral:10h)
  - > Connaissance des ingrédients - Partim D: Parfums (Cours magistral:5h)
  - > Connaissance des ingrédients - Partim E: Polymères (Cours magistral:10h)
  - > Matériaux de conditionnement (Cours magistral:10h)
  - > Substances d'origine naturelle (Cours magistral:15h)
  - > Assurance de qualité, contrôle de qualité des matières premières et produits finis, validation des méthodes analytiques, GMP et GLP (Cours magistral:20h, Travaux pratiques:10h)

- PHAR-J652 **Unité d'enseignement 4 : Aspects réglementaires, éthiques et commerciaux** | Joëlle MEUNIER (Coordonnateur)  
🕒 5 crédits [cours magistral: 45h, exercices dirigés: 5h] 📅 deuxième quadrimestre 🗨 Français
- > Législations et dossier d'information technique (Cours magistral:15h, Exercices dirigés:5h)
- propriété industrielle: Marques et brevets (Cours magistral:5h)
- > Objectivation des propriétés (allégations) (Cours magistral:5h)
  - > Tests in vitro et sur volontaires (biométrie) (Cours magistral:10h)
  - > Marketing (Cours magistral:10h)
- PHAR-J653 **Unité d'enseignement 5 : Effets indésirables et risques toxiques** | Véronique MATHIEU (Coordonnateur)  
🕒 5 crédits [cours magistral: 46h, exercices dirigés: 2h, séminaires: 10h] 📅 premier quadrimestre 🗨 Anglais/Français
- > Toxicologie spéciale (Cours magistral:10h)
  - > Evaluation des risques pour l'écosystème et pour l'homme (Cours magistral:10h)
  - > Méthodes alternatives à l'expérimentation animale (Cours magistral:15h, Exercices dirigés:5h)
  - > Cosmétovigilance (Cours magistral:10h)
- PHAR-J654 **Unité d'enseignement 7 : Module complémentaire** | Jonathan GOOLE (Coordonnateur) et Nathalie WAUTHOZ  
🕒 5 crédits [cours magistral: 50h] 📅 premier quadrimestre 🗨 Français